

Manipulation sécuritaire des médicaments contre le cancer et des fluides corporels à la maison

Ces renseignements sont destinés aux personnes qui suivent un traitement contre le cancer à domicile, ainsi qu'à leur famille et leurs aidants. Ils ont pour objectif de vous aider pendant votre traitement contre le cancer, et de répondre à certaines de vos questions. Appuyez-vous sur ces renseignements en plus de ceux fournis dans les fiches d'information sur les médicaments destinées aux patients pour vous informer sur vos médicaments et régimes.

Dans cette brochure, vous trouverez des renseignements sur les sujets suivants :

L'importance de manipuler les médicaments et les fluides corporels de façon sécuritaire

Prise sécuritaire des médicaments oraux contre le cancer à domicile

Conservation des médicaments contre le cancer à domicile

Élimination sécuritaire des médicaments contre le cancer, des objets pointus ou tranchants (aiguilles et seringues), ainsi que des objets souillés par des fluides corporels

Règles de sécurité concernant la gestion des fluides corporels à la maison

Que faire en cas de contact d'un médicament contre le cancer avec les yeux ou avec la peau

Il est important de manipuler les médicaments et les fluides corporels de façon sécuritaire

Certains médicaments contre le cancer sont composés de substances puissantes qui tuent les cellules cancéreuses dans votre organisme. Quand vous prenez des médicaments contre le cancer, de petites quantités de ce médicament peuvent être détectées dans vos fluides corporels (p. ex. l'urine, le sang ou la sueur).

Votre famille et vos aidants peuvent être exposés à de petites quantités du médicament en cas de contact avec vos fluides corporels ou avec le médicament lui-même. Le risque auquel ils sont exposés est faible. Ils doivent toutefois respecter des règles spéciales pour la manipulation du médicament et de vos fluides corporels.

Les enfants, ou encore les personnes enceintes ou qui allaitent, ne doivent absolument pas toucher le médicament ni vos fluides corporels.



Voici quelques règles de sécurité d'ordre général destinées à vos aidants :

- Assurez-vous que vous avez une réserve de gants en nitrile ou en latex à la maison. Vous pouvez vous en procurer dans une pharmacie ou une épicerie.
- Limitez le nombre de personnes qui entrent en contact avec vos médicaments ou vos fluides corporels.
- Les aidants doivent toujours porter des gants pour manipuler des objets qui peuvent être souillés par des fluides corporels (par exemple les urinaux, les seaux ou les bassins de lit) et pour changer vos sous-vêtements à usage unique.

Prise sécuritaire des médicaments oraux contre le cancer à domicile

Suivez ces instructions concernant les médicaments oraux contre le cancer.

Si vous êtes la personne qui prend les médicaments :

- Assurez-vous que vos médicaments sont livrés à temps et qu'ils ne sont pas endommagés.
- Lavez-vous les mains avant et après avoir touché vos médicaments oraux contre le cancer.
- Avalez chaque comprimé entier. N'écrasez pas ou ne mastiquez pas les comprimés.

Si vous êtes un aidant :

- Portez toujours des gants lorsque vous touchez des comprimés, des gélules ou des liquides.
- Lavez-vous les mains avant de mettre vos gants et après les avoir enlevés, même si votre peau n'a pas touché un médicament oral contre le cancer.
- Jetez les gants après chaque utilisation. Ne réutilisez pas les gants.
- Ne touchez absolument pas de médicaments oraux contre le cancer si vous êtes enceinte ou si vous allaitez.

Conservation des médicaments contre le cancer à domicile

Conservez vos médicaments :

- dans l'emballage d'origine fourni par votre pharmacien,
- dans un endroit sec,

- à l'écart des sources de chaleur ou de lumière,
- hors de la vue et de la portée des enfants et des animaux.

Les médicaments peuvent être conservés à température ambiante ou au réfrigérateur.

Respectez les consignes de conservation fournies par votre pharmacien.

Élimination sécuritaire des médicaments contre le cancer, des objets pointus ou tranchants (aiguilles et seringues), ainsi que des objets souillés par des fluides corporels

Médicaments

- Respectez les directives de votre équipe de soins de santé concernant l'élimination sécuritaire des médicaments contre le cancer.
- Ne jetez pas vos médicaments contre le cancer dans la toilette et ne les placez pas dans vos ordures ménagères.

Objets pointus ou tranchants

- Placez tous les objets pointus ou tranchants usagés, tels que les aiguilles et les seringues, dans le conteneur spécial fourni à cet effet par votre équipe de soins de santé.
- Demandez à votre équipe de soins de santé des instructions sur l'élimination du conteneur une fois qu'il est plein ou que le traitement est achevé. Ne jetez pas le conteneur à objets pointus ou tranchants dans vos ordures ménagères.

Objets souillés par des fluides corporels ou des médicaments contre le cancer

Les objets qui peuvent être souillés par des fluides corporels ou des médicaments contre le cancer comprennent :

- les pansements, à usage unique,
 - les bandages, les fournitures pour stomisés,
 - les films plastiques et alèses, les essuie-tout,
 - les sous-vêtements les gants.
- Portez des gants pour manipuler les objets souillés.
 - Placez les objets souillés, notamment les gants, dans un sac poubelle en plastique. Fermez le sac fermement et placez-le dans un second sac poubelle en plastique. Fermez le second sac fermement et jetez-le avec vos ordures ménagères.

Règles de sécurité concernant la gestion des fluides corporels à la maison

Vos fluides corporels peuvent contenir de petites quantités de vos médicaments contre le cancer. Vous devez respecter les règles spéciales pour protéger votre famille et vos aidants contre les médicaments. Les fluides corporels qui peuvent contenir de petites quantités de médicament contre le cancer comprennent :

- les selles,
- l'urine,
- le sang,
- les mucosités,
- la salive,
- le vomi,
- le sperme,
- les sécrétions vaginales,
- la sueur.

Votre équipe de soins de santé vous indiquera pendant combien de temps vos aidants et vous-même devrez suivre les règles spéciales de manipulation des fluides corporels. Vous pouvez vous appuyer sur les délais suivants :

- Après l'administration unique d'un médicament contre le cancer, suivez ces règles pendant 48 heures (2 jours).
- Si vous prenez votre médicament contre le cancer tous les jours, suivez ces règles en permanence et jusqu'à 48 heures (2 jours) après la dernière prise de médicament.

Intimité et sexualité

Pendant votre traitement contre le cancer, les activités suivantes ne présentent aucun danger : manger ensemble, pratiquer vos activités favorites, enlacer ou embrasser vos proches (y compris les enfants). Toutefois, au cours de votre traitement contre le cancer, il est possible que votre partenaire et vous deviez changer vos habitudes ou ne pas avoir de rapports sexuels pendant une courte période.

Renseignez-vous auprès de votre équipe de soins de santé sur les sujets suivants :

- comment ce traitement pourrait influencer sur votre santé sexuelle;
- la contraception, la possibilité d'une grossesse.

Aller aux toilettes

- Tout le monde devrait s'asseoir pour uriner.
- Baissez le couvercle avant de tirer la chasse. Tirer la chasse une seule fois suffit.
- Lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau.
- En cas d'éclaboussures ou de débordements autour de la toilette, portez des gants pendant le nettoyage. Utilisez de l'eau savonneuse ou de la javel ainsi que de l'essuie-tout.
- Vous pouvez utiliser la même salle de bains et la même toilette que tout le monde si vous prenez soin de nettoyer toutes les éclaboussures et tous les débordements éventuels.

Vomi

- Gardez un seau en plastique à portée de main si vous avez la nausée.
- Jetez le vomi dans la toilette.
- Portez des gants et nettoyez le seau à l'eau savonneuse après utilisation. Séchez avec de l'essuie-tout.

Lessive et vaisselle

- Il est nécessaire de porter des gants pour manipuler les vêtements, les draps ou les serviettes souillés par des fluides corporels. Nettoyez-les à l'eau chaude avec votre détergent à lessive habituel.
- Si vous n'avez pas de laveuse, placez les objets souillés dans un sac plastique doublé jusqu'à ce que vous puissiez les laver.
- Faites votre vaisselle comme à votre habitude : il n'est pas nécessaire de la laver à part ou de suivre une procédure spéciale.

Incontinence urinaire et fécale

Procédure à suivre si vous perdez le contrôle de votre vessie (urine) ou de vos intestins (selles) :

- Portez des sous-vêtements à usage unique.
- Placez un film plastique jetable, un grand sac poubelle ou une alèse à doublure en plastique jetable sur votre drap pour protéger le matelas.
- Protégez votre canapé, les autres coussins, les sièges de voiture ou la moquette en portant des sous-vêtements à usage unique et en vous asseyant sur un film plastique jetable couvert par une serviette.

